



Para Cross Adapté

CHAMPIONNAT RÉGIONAL



Samedi 10 janvier 2026
A partir de 13h30

**Etang de La Croix Verte
Sèvremoine (49450)**

Organisé par l'Entente des Mauges



Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »

-  Avoir une licence compétitive FFSA à jour mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.
-  S'être entraîné(e) régulièrement au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
-  Respecter le parcours de qualification en ayant participé au championnat départemental Sport Adapté (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.
-  Avoir un équipement sportif (tenue) conforme et réglementaire et apporter le matériel nécessaire à la pratique de l'activité.
-  Respecter les horaires de compétition et de vérification des engagements/licences.
-  Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.
-  Être respectueux des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :

-  Une demande de dérogation individuelle peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.
-  Aucune modification n'est possible après l'envoi des inscriptions.
-  Par souci d'organisation, toute inscription le jour du championnat sera refusée.
-  Les clubs doivent prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.
-  Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

Règlement sportif

Le championnat régional de Para Cross Adapté est ouvert aux jeunes et aux adultes.

SAISON 2025/2026	U10	U12	U14	U16
	2016, 2017, 2018	2014-2015	2012-2013	2010-2011
-18 ans	U21	Seniors	Vétérans 1	Vétérans 2
2008-2009	2005-2006-2007	2004-1986	1985-1976	1975 et avant

Le règlement sportif Para Cross Adapté est consultable sur www.sportadapte.fr

Hommes		CD-DE	Femmes	
≈ 1000m		-10 & -12	≈ 1000m	
≈ 2000m		-14 & -16	≈ 2000m	
Cross Court	Cross Long		Cross Court	Cross Long
≈ 2000m	≈ 5000m	-18	≈ 2000m	≈ 4000m
		-21		
		Seniors		
		Vétérans 1		
		Vétérans 2		

Hommes		BC	Femmes	
≈ 1000m		-10 à -14	≈ 1000m	
≈ 2000m		-16	≈ 2000m	
Cross Court	Cross Long		Cross Court	Cross Long
≈ 2000m	≈ 4000m	-18	≈ 2000m	≈ 4000m
	-21			
	Seniors			
	Vétérans 1			
	Vétérans 2			

Hommes		AB	Femmes	
≈ 1000m		-10 à -14	≈ 1000m	
≈ 2000m		-16	≈ 2000m	
Cross Court	Marche Nordique		Cross Court	Marche Nordique
≈ 2000m	≈ 1000m	-18	≈ 2000m	≈ 1000m
		-21		
		Seniors		
		Vétérans 1 et 2		

Informations sur le championnat



Le championnat régional Para Cross Adapté se déroulera le **samedi 10 janvier 2026**.



Etang de La Croix Verte, 49450 Sèvremoine.



avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



Buvette sur place.



Engagement de 5 euros par sportif (A l'ordre de l'entente des Mauges) – En priorité par virement ou chèque, en amont du championnat.

Adresse postale pour l'envoi des chèques : 4 rue du haras, 49600 Beaupréau en Mauges

Programme prévisionnel

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

De 12h30 à 13h15

Accueil des délégations, vérification des licences et remise des dossards

13h30

Course 1 : 1000m course AB/BC/CD/DE et 1000m AB marche nordique

14h00

Course 2 : 2 000m AB

14h30

Course 3 : 2 000m BC

15h15

Course 4 : 2 000m CD/DE

15h50

Course 5 : 5 000m BC/CD/DE et 4000m BC/CD/DE

16h30

Podiums au fil de la journée

Inscriptions

La fiche d'engagement complétée et signée par votre CDSA est à retourner avant le 20 décembre 2025 :



par mail à competition.sportadapte.pdl@gmail.com

ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts

- CTF en charge de l'organisation des championnats régionaux Sport Adapté : Antonin Marié
competition.sportadapte.pdl@gmail.com / 06.08.95.65.33
- Référent de la commission ligérienne Para Athlétisme/Cross Adapté : Antonin Marié

Championnat de France 2026

Championnat de France Para Cross Adapté : du 27 février au 1er mars à Champigny sur Marne (94)

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



www.sportadaptepdl.org



Ligue Sport Adapté Pays-de-la-Loire



@LigueSApdl

Partenaires

